Itinéraire

Départ : Barèges
Arrivée : Barèges
Communes : 1. Barèges
2. Sers

Profil altimétrique

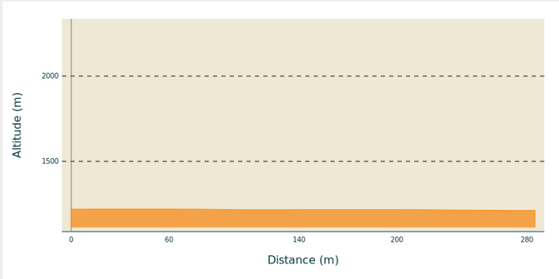

Altitude min 1212 m Altitude max 1220 m

L'itinéraire a été stabilisé et aménagé sur ses trois cents mètres de longueur pour être accueillant pour tous les publics.
Des panneaux d'informations sont installés aux extrémités ;

Sur le parcours on trouve des pupitres d'interprétation sur les thèmes de l'eau, des arbres et du massif montagneux, avec des stations d'initiation au dessin avec modèles grandeur nature sous les yeux : torrent traversé ou arbre à toucher.

Handicap moteur :
Places de stationnement à proximité immédiate de l'entrée ; tous cheminements stabilisés et à 4% de pente maximum. Tous les pupitres d'interprétation et panneaux d'information sont à bonne hauteur pour les «assis».

Handicaps auditif et mental :
Signalétique abondante, bien visible et bien lisible. Toutes les informations utiles à la visite et à l'initiation au dessin sont clairement énoncées.

Nombreux éléments tactiles colorés menant aux éléments grandeur nature par un fil d'acier «ligne de vie».

Handicap visuel :
Signalétique directionnelle contrastée et à hauteur des yeux. Une main courante longe le cheminement sur les trois cents mètres du parcours, avec des demi-rondins enfoncés dans le sol en guise de bandes d'éveil, qui signalent un carrefour de pistes, les pupitres d'interprétation et de dessin, l'aire de pique-nique et autres points particuliers.
Sur les 320 mètres qui constituent le sentier d'interprétation, contrastes en couleurs et gros caractères, plans en relief et objets naturels à toucher et maquettes à disposition.Tous ces points particuliers sont indiqués sur les panneaux d'informations, les plans tactiles et dans le message sonore du panneau de départ.

Sur votre chemin…

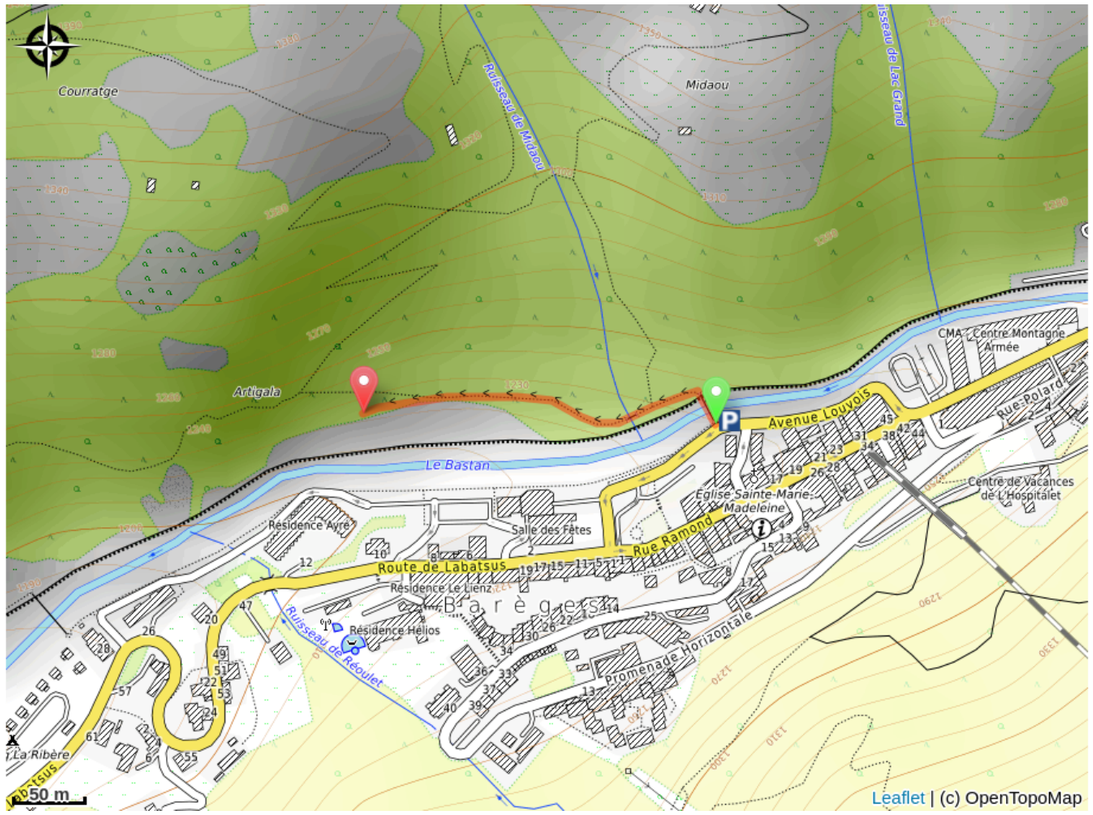

Toutes les infos pratiques

Recommandations

-Période de praticabilité :
Itinéraire non praticable en hiver.

-Itinéraire labellisé "Tourisme et handicap"
Pour les quatre familles de handicap.
> **En savoir plus.**

Comment venir ?

Accès routier

A Argelès-Gazost prendre la D921 jusqu'à Luz-Saint-Sauveur, puis la D918 en direction du Col du Tourmalet jusqu'à Barèges. La traversée de Barèges étant en sens unique, remonter complètement la rue Ramond jusqu'à la Place des Thermes, et tourner à gauche dans l'avenue Louvois. En longeant le Bastan, à proximité de la passerelle qui le traverse, des places de stationnement adaptées et réservées; vous êtes arrivés sur site.

Parking conseillé

Avenue Louvois à Barèges (stationnements réservés GIC-GIG)

Accessibilité

Itinéraire aménagé et praticable en fauteuil roulant, labellisé Tourisme et Handicap.
Stationnements réservés au départ.

Accessible en fauteuil roulant | Chien autorisé en laisse | En famille

Le belvédère des Artigalas

Barèges - Tourmalet - Barèges

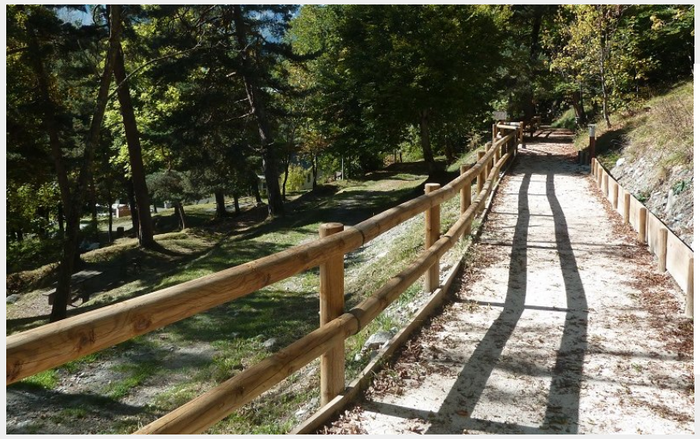

Sentier accessible aux fauteuils roulants

Cet itinéraire aménagé et praticable en fauteuil roulant, vous conduira jusqu'au belvédère des Artigalas et son splendide point de vue sur la vallée de Labatsus et le massif de l'Ardiden.

Le sentier du belvédère des Artigalas, adapté aux fauteuils roulants, est aménagé en rive droite du Bastan, dans le Parc des Artigalas, lieu de promenade historique et favori des touristes et curistes en villégiature à Barèges, et des locaux.

Infos pratiques

- Pratique : A Pied
- Durée : 30 min
- Longueur : 0.3 km
- Dénivelé positif : 2 m
- Difficulté : Très Facile
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Point de vue et paysages
- Accessibilité : Accessible en fauteuil roulant, Chien autorisé en laisse, En famille

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Barèges
Place Urbain Cazaux, 65120 BAREGES
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 16 00
https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/bareges-tourmalet-0